

Dans le cadre de la loi N° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine il est prévu que le Rapport annuel de la Politique de la ville soit présenté aux conseils citoyens. Ces derniers disposent d'un mois à compter de la réception du document pour émettre, s'ils le souhaitent, un avis qui pourra être joint en annexe de la délibération.

La Direction de la Politique de la Ville a présenté le 15 mai dernier ce document aux représentants de 9 des 10 conseils citoyens. Le document leur a été remis en séance et a été transmis par voie informatique à l'ensemble des conseils citoyens.

6 conseils citoyens (des 1^{er}, 2^e, 3^e, 9^e/10^e, 14^e Ouest et 15^e Est) ont transmis aux services de la politique de la ville un avis dont le texte figure ci-dessous.

Les remarques formulées par les conseils citoyens portent notamment sur :

- des demandes de précisions notamment sur les actions menées à l'échelle des conseils citoyens (types d'actions soutenues, financements...)

- la question des moyens alloués aux conseils citoyens,

- la nécessité de les informer le plus en amont possible des projets concernant leur territoire

- l'identification des enjeux majeurs de leurs territoires,

- le souhait de participer aux décisions qui concernent leurs territoires et de ne plus être seulement dans une place consultative,

Il est à noter que certains Conseils Citoyens ont dépassé le cadre strict du rapport de la politique de la ville dans leur avis. Ils font notamment référence à certains projets de renouvellement urbain. Les éléments transmis soulignent qu'il est important de continuer et de renforcer le travail d'association et d'information des conseils citoyens à ces démarches afin qu'ils disposent de tous les éléments. Mais qu'il est également nécessaire de communiquer sur le temps long des projets urbains. Sur certains sites les premières livraisons sont déjà anciennes et ne sont plus forcément identifiées comme faisant partie du PRU (la Maison pour Tous et l'espace lecture de Saint Mauront sont ainsi livrés depuis 2011).

Les équipes concernées de la politique de la ville et du GIP Marseille Rénovation Urbaine se rapprocheront prochainement des conseils citoyens afin de préciser des éléments d'avancement des projets urbains (livraison dans le cadre du PRU de Saint Mauront de nombreux programmes d'équipements et d'environ 500 logements, réalisation de travaux d'aménagement importants réalisés par la Ville de Marseille autour du noyau villageois de la Viste et de la place de l'église).

1 - Avis des Conseils Citoyens de grand centre-ville (1°, 2°, 3° arrondissements) de Marseille sur le rapport de la Politique de la Ville 2016.

Les Conseils Citoyens et leur fonctionnement

1/ Les CC du "grand centre-ville" apprécient positivement le projet de rapport présenté. Ils estiment que la pérennité des conseils citoyens passe par un renforcement des moyens et dispositifs d'appui méthodologiques et d'animation des conseils citoyens.

2/ Les CC estiment que leur pérennité ne peut être assurée que si l'information sur les projets d'action, d'investissement, et de contractualisation (ex projet de Nouveau NPNRU) leur sont communiqués suffisamment en amont pour qu'ils puissent en prendre connaissance et éventuellement proposer des modifications. Informer les CC en aval des arbitrages faits ne peut que les démobiliser.

3/ Les enjeux et mutations importantes du grand centre-ville de Marseille dans les domaines de l'habitat, des équipements, et des espaces publics devraient être présentés aux CC par les autorités publiques, dans l'année 2017-2018, sous forme d'un cycle de réunions thématiques approfondies, permettant un débat de fond avant décision.

Les enjeux majeurs du territoire « grand centre-ville »

4/ Les CC constatent, concernant l'enjeu majeur du logement indigne et/ou indécents en centre-ville, la faiblesse de l'action des pouvoirs publics, une non concertation sur les nouvelles constructions, une absence de création d'école et les appellent à une action résolue pour en finir avec le mal - logement.

5/ Les enjeux de l'accès à la Culture pour tous sont à prendre en compte dans la programmation par exemple en créant un pilier Accès à la Culture pour Tous, ou bien en intégrant explicitement ses enjeux aux deux piliers que sont Cohésion Sociale et Habitat Cadre de Vie.

PLUS SPECIFIQUEMENT :

Sur le 3ème arrondissement :

Le territoire souffre d'un manque de tout : absence d'équipement public, d'espaces verts, taux de chômage record, paupérisation exponentielle, démultiplication des réseaux d'économie souterraine, nombre d'école insuffisant... Tous les indicateurs y sont au rouge.

Le CC3 estime qu'un plan de développement renforcé (création de zone franche, prise en compte par Euro-méditerranée de l'ensemble du 3ème, concertation sur les nouvelles constructions avec aménagements nécessaires au vivre ensemble – espaces de jeux d'enfants, transports collectifs renforcés et adaptés pour une mobilité plus douce, aire de stationnement en adéquation avec le parc automobile, verdure..., création d'équipements sportifs –

gymnase, stade... - devrait être dédié au territoire à partir de l'expertise des équipements de quartier, des associations, et en concertation avec les habitants.

Ici la misère ne se cache plus.

Sur les bases de la programmation ANRU 2013, on note qu'à ce jour :

- Sur Saint Mauront : aucun programme n'est achevé, et pour certains commencent à peine. Tous les programmes souffrent d'un défaut de livraison de plusieurs années.
- Sur la zone Hoche – Caire, à ce jour, aucun chantier n'a démarré, avec des délais de livraison pourtant programmés en 2015.
- La Belle de Mai est la grande oubliée de l'ANRU 2013, avec pourtant des besoins à prendre en compte.

Il est certain que le retard pris dans la mise en place du CC n'a pas joué en faveur du territoire. Nous tenons cependant à souligner la qualité et l'importance du travail réalisé par l'ensemble de ses membres (état des lieux des espaces publics, question de l'emploi).

Fort de ses constats, le CC3 vous interpelle sur le travail que nous vous proposons de mener ensemble, en lui accordant une place décisionnelle et non consultative au sein de ces instances.

2 - Avis du Conseil Citoyen des 9e et 10e arrondissements de Marseille sur le rapport de la Politique de la Ville 2016.

- le nombre d'association financés par territoire et par champs d'intervention.
- les noms des associations qui sont financés par thématique.
- la répartition des subventions allouées par territoire et par thématique.

3 - Avis du Conseil Citoyen du 14e arrondissement Ouest de Marseille sur le rapport de la Politique de la Ville 2016.

GROUPE DE TRAVAIL - Compte rendu de la réunion du juin 2017 à la M.F.A. 13-14

Pour commencer, il est difficile de donner un avis éclairé car la lecture du document est difficile et semble partir dans tous les sens. Trop de villes sont citées de façon non ordonnée et la liste des projets soutenus n'apparaît pas exhaustive.

- **Le CC 14ème Ouest souhaiterait que les actions soient traitées et hiérarchisées à l'échelle des territoires de chaque Conseil Citoyen.**
- **Le contenu n'étant pas exhaustif, le Conseil Citoyen du 14ème Ouest n'a pas retrouvé d'actions concernant son territoire de rattachement.**
- **Le CC 14ème Ouest souhaite que les bilans annuels de la Politique de la Ville soient élaborés sur la base des territoires de la géographie prioritaire, à l'intérieur desquels doivent être déclinées les différentes thématiques.**

Notre constat en tant qu'habitants et acteurs du territoire 14ème Ouest, nous permet de pointer plusieurs manques et dysfonctionnements :

- **La précarité et l'isolement de certains foyers** (personnes âgées ; familles monoparentales...)
- **L'accès à l'emploi** : création d'emplois et lorsqu'il existe des emplois non pourvus, nécessité de faciliter l'accès à des formations adaptées aux besoins des entreprises
- **Le logement** : il faut travailler autour de ce thème. Le constat fait c'est que dans le territoire finalement il n'y a pas que des logements sociaux mais aussi il y a de nombreuses copropriétés devenues en difficultés car se sont les mêmes habitants avec des problématiques identiques : précarités financières et psychologiques, réseaux de drogues, etc. il faut soutenir les syndicats et les conseils syndicaux pour avancer ensemble.
- **L'accès aux soins** : travail de communication autour des services existant sur notre territoire, comme par exemple l'APHM de Capitaine Gèze (qui de nos territoires peut y accéder ?)
- **Pour favoriser un bien vivre ensemble**, soutenir l'organisation d'événements festifs de voisinage (barbecue, kermesse, fête de quartier...) à l'échelle de chaque quartier, mais aussi restaurer l'organisation d'événements festifs ou culturels interquartiers dans le secteur nord de Marseille
- Autre axe à travailler pour soutenir le développement du lien social : **développer des actions de rencontres inter-religieuses et interculturelles** ; réfléchir à des actions visant au rétablissement des relations intergénérationnelles (jeunes / séniors)
- **Agir en matière de prévention de la délinquance et de Protection de l'enfance** en relançant l'implantation d'éducateurs de rue, notamment dans des quartiers sans centres sociaux. Sur la base du projet expérimental mené par l'ADDAP 13 sur la Maurelette en 2015-2016, soutenir l'offre de pratiques sportives régulières sur les quartiers et pour ce faire, assurer l'entretien des équipements (polysport ; installation d'équipements musculation...)
- **Propreté dans les quartiers** : Faire en sorte que le service d'entretien de la voirie et de propreté urbaine soit assuré correctement (problème de la démultiplication des interlocuteurs dans ce domaine, en lien avec les questions de propriétés foncières et de responsabilités d'entretien : les services de la Métropole, ses prestataires, les services d'entretien des Mairies de secteur... Parallèlement à l'amélioration de ce service de droit commun, les habitants et les associations doivent être soutenus dans la mise en œuvre d'actions de sensibilisation au changement de pratiques (par exemple : journée de nettoyage de chaque quartier par ses habitants et finir l'action par une fête).
- **Urgent** : organiser des journées de préventions des comportements à risques dans tous les quartiers (par exemple en travaillant avec la Croix Blanche, les marins pompiers) : les accidents domestiques ; les risques de la route (absence de port du casque ; rouler à trois sur un scooter ; cabrer à tout allure...) ; l'insécurité induite par le développement exponentiel du trafic dans nos quartiers.

3 - Avis du Conseil Citoyen du 15e arrondissement Est de Marseille sur le rapport de la Politique de la Ville 2016.

Dans le cadre de l'avenant programme PNRU signé le 22/09/2005 et du plan de relance de l'avenant simplifié signé le 30/06/2009, voilà ce que stipule l'article 15 : les signataires de la convention conviennent de traiter par avenant à conclure dans les six mois suivant la signature le projet de requalification du secteur de la VISTE intégrant notamment les aménagements autour de l'église de la VISTE.

Je suis habitante de ce petit noyau villageois depuis 2010 et aucune rénovation n'a été réalisée, en ma qualité de citoyenne investie dans la vie de mon quartier je tire la sonnette d'alarme.

TRAVERSE BONNET : point endémique la résidence RIMBAUT logements sociaux du bailleur Logirem ainsi que des logements bailleurs privés

CETTE TRAVERSE est en pleine mutation vers la dégradation, des containers poubelles sous la fenêtre du CIO, des voitures incendiées, les locaux de l'ancien pôle emploi sont à l'abandon, un jardin public avec des dégradations, la propreté est un souci majeur dans le cadre de vie des habitants (quartier sale), le cadre de vie passe aussi par une politique d'entretien.

On se demande même si l'environnement fait partie des domaines reconnus de la politique urbaine.

Boulevard HANOI des locaux désaffectés appartenant à la ville de Marseille, toujours sur le même boulevard une piste routière à l'abandon cette piste est un outil pédagogique pour les écoles et les centres sociaux.

Le quartier de la VISTE a un potentiel existant délaissé, abandonné par les institutions POURQUOI?

Ce que je constate : beaucoup d'investissements dans le secteur 38 LA VISTE ET LA VISTE PROVENCE et rien pour le noyau villageois, ce constat perdure depuis un moment et le ras le bol des habitants commence à se faire sentir. En plus c'est une offense à l'image de marque de notre quartier, espérant avoir su par cet avis attirer l'attention des pouvoirs municipaux et métropolitains sur l'urgence à élaborer une politique d'entretien durable dans le temps